

Communiqué de presse
Paris, 20 novembre 2024

**Trophées des élus de l'électricité renouvelable :
les élus locaux les plus engagés en faveur de la transition énergétique
récompensés lors d'une cérémonie**



France renouvelables, association porte-parole des professionnels des filières des énergies renouvelables électriques, a dévoilé les lauréats de la 3^e édition des Trophées des élus de l'électricité renouvelable. Organisé en partenariat avec le CESE, l'ADEME, la Banque des Territoires, plusieurs associations d'élus locaux (Association des Petites Villes de France - APVF, Association des Maires Ruraux de France – AMRF, les Eco Maires, AMORCE, FNCCR), et le réseau CLER, cet événement met en lumière les initiatives et engagements des élus locaux, en particulier les maires et les présidents d'intercommunalité, qui s'engagent en faveur de la transition énergétique, de l'éolien et du photovoltaïque sur leur territoire.

4 prix et 4 mentions pour distinguer les élus les plus investis pour l'éolien et le photovoltaïque

La cérémonie de remise des prix s'est tenue le mardi 19 novembre au siège du Conseil Economique Social et Environnemental, en marge du Salon des Maires.

4 lauréats ont été récompensés à l'issue de cette cérémonie :

- **Prix or** : M. Emile Buch, Maire de SUSVILLE (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes)
- **Prix argent** : Mme Annie Poinot-Rivière, Maire de BERNAY-SAINT-MARTIN (Charente Maritime, Nouvelle Aquitaine)
- **Prix bronze** : M. Gilbert Gernet, Maire de SAULZOIR (Nord, Hauts de France)
- **Prix spécial du jury** : M. Jean-Pierre Bouquet, Président de la Communauté de communes VITRY, CHAMPAGNE et DER (Marne, Grand-Est)

Le jury, présidé par Michèle Pappalardo, a souhaité distinguer 5 autres candidatures :

- **Mention spéciale innovation** : M. Olivier Fregeac, Maire de PEYROLLES (Bouches du Rhône, PACA)
- **Mention spéciale projet de territoire** : M. Marc Medina, Vice-président de PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (Pyrénées-Orientales, Occitanie)
- **Mention spéciale projet citoyen éolien** : M. Sylvain Fagot, Maire d'ANDILLY-LES-MARAIS (Charente Maritime, Nouvelle-Aquitaine)
- **Mention spéciale projet citoyen photovoltaïque** : M. Fabrice Chartreux, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES (Meurthe-et-Moselle, Grand Est)
- **Mention spéciale éolien offshore** : M. Martial Alvarez, Maire de PORT SAINT LOUIS DU RHONE (Bouches du Rhône, PACA)

Anne-Catherine de Tourtier, Présidente de France renouvelables a déclaré : « *L'engouement pour ces trophées démontre encore que le développement du photovoltaïque et de l'éolien est intimement lié au développement des territoires ruraux. Chaque jour, les élus locaux et les opérateurs de terrain innovent, concertent, impliquent les habitants dans leurs projets, et parviennent, in fine, à susciter l'adhésion du plus grand nombre.* ».

Annexe : le détail des projets retenus

- **Prix or** : M. Emile Buch, Maire de SUSVILLE (Isère, Auvergne-Rhône-Alpes)

Technologie : Photovoltaïque

Nom du parc : Susville 1 et Susville 2

Année de mise en service : 2018

Puissance : 13 MWc

Le projet vise à valoriser les anciens sites miniers communaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de neutralité carbone. Il s'intègre dans un projet de territoire complet avec l'installation de Rosi Solar, une start-up spécialisée dans le recyclage des panneaux solaires, qui contribue à l'attractivité économique de la commune. Le projet a été conduit par financement participatif : 10 % du capital du projet photovoltaïque a été ouvert aux habitants, avec plus de 160 riverains devenus investisseurs. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place sur des enjeux de biodiversité, l'établissement d'un calendrier écologique, ou pour les habitants, avec des visites publiques de sensibilisation aux enjeux de la transition énergétique ou des actions socioculturelles.

- **Prix argent** : Mme Annie Pointot-Rivière, Maire de BERNAY-SAINT-MARTIN (Charente Maritime, Nouvelle Aquitaine)

Technologie : Eolien

Nom du parc : Parc de Bernay-Saint-Martin

Année de mise en service : 2007

Puissance : 12 MW

Le parc est en service depuis dix-sept ans et il est totalement ancré dans le paysage. Aujourd'hui le territoire accueille près de 80 éoliennes. La commune est actuellement impliquée dans un projet de repowering, le parc approchant de ses 20 ans. Les retombées financières ont permis à la collectivité d'acheter des terrains pour construire une école et une maison de retraite, réaliser la voirie pour y accéder, et plus récemment d'isoler des logements locatifs communaux. Se pose désormais la question de la modernisation du site et le renouvellement des éoliennes par une génération de machines beaucoup plus performantes. La création d'une société d'économie mixte est en cours de réflexion pour impliquer la population et les entreprises locales pour une meilleure acceptabilité.

- **Prix bronze** : M. Gilbert Gernet, Maire de SAULZOIR (Nord, Hauts de France)

Technologie : Eolien

Nom du parc : Parc éolien des saules

Année de mise en service : 2023

Puissance : 15 MW

73% des habitants ont exprimé leur soutien au projet lors d'une consultation citoyenne. Le projet a été mis en place en concertation active, avec des réunions publiques, un comité de pilotage avec riverains et associations, et un groupe de travail avec des agriculteurs, reconnue par les Trophées de la participation et de la concertation 2022. Un financement participatif de 300 000 euros a été mis en place. Les recettes générées par les éoliennes permettront de financer divers projets, comme la construction d'un cabinet médical et le changement des éclairages publics en LED.

- **Prix spécial du jury** : M. Jean-Pierre Bouquet, Président de la Communauté de communes VITRY, CHAMPAGNE et DER (Marne, Grand-Est)

Technologie : Eolien

Nom du parc : Parc éolien du Chemin de Châlons / Songy et Saint-Martin-aux-Champs

Année de mise en service : 2024

Puissance : 9 MW

Plusieurs projets éoliens et photovoltaïques sont en exploitation ou en développement sur la commune et son intercommunalité, dont l'un des premiers projets hybrides (éolien et photovoltaïque) sur une ancienne zone industrielle. Plusieurs études (faune-flore, acoustique, paysagère) ont été réalisées, intégrant les remarques des élus. A cela s'est ajouté l'organisation de réunions publiques et d'informations pour les habitants pendant le développement, visant à impliquer la communauté dans le projet. Des mesures environnementales (plantation de haies) et des retombées financières (réduction des factures d'électricité pour les riverains, revenus de location pour la commune) ont été mises en place.

- **Mention spéciale innovation** : M. Olivier Fregeac, Maire de PEYROLLES (Bouches du Rhône, PACA)

Technologie : Photovoltaïque

Nom du parc : Les Chapeliers

Année de mise en service : 2021

Puissance : 14,7 MWc

La collectivité a mis en place un plan de sobriété, des actions de sensibilisation aux écogestes, et en matière de rénovation énergétique du bâti. Elle a également pris en charge des actions en faveur de la protection de la biodiversité. Le parc a permis la rénovation énergétique de bâtiments communaux et la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques pour la commune.

- **Mention spéciale projet de territoire** : M. Marc Medina, Vice-président de PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (Pyrénées-Orientales, Occitanie)

Technologie : Eolien et photovoltaïque

Nom du parc : Ensemble Eolien Catalan

Année de mise en service : 2015 pour l'éolien et 2019 pour le photovoltaïque

Puissance : 96 MW d'éolien et 4,94 MWc de photovoltaïque

Le parc est situé sur une ancienne décharge. De nombreuses initiatives ont été prises pour intégrer le parc à un projet de territoire : mobilier urbain photovoltaïque, véhicules électriques à disposition de la commune, solarisation du patrimoine des communes, création d'une bergerie communale, création d'un réseau d'irrigation viticole, création d'un réseau d'itinéraires de randonnées, création d'un évènement sportif annuel sur le site du parc éolien, réhabilitation de patrimoine pour la création d'infrastructures touristiques...

- **Mention spéciale projet citoyen éolien** : M. Sylvain Fagot, Maire d'ANDILLY-LES-MARAIS (Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine)

Technologie : Eolien

Nom du parc : Parc éolien d'Andilly-les-Marais

Développeur/exploitant : Valorem

Puissance : 16,8 MW

Ce projet se distingue comme le premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime, avec une dimension sociale marquée : une part des bénéfices du parc sont consacrés à l'aide à la lutte contre la précarité énergétique.

- **Mention spéciale projet citoyen photovoltaïque** : M. Fabrice Chartreux, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES (Meurthe-et-Moselle, Grand Est)

Technologie : Photovoltaïque

Nom du parc : Parc de l'Espace du Génie

Année de mise en service : 2024

Puissance : 11,9 MWc

Le parc est installé sur un ancien terrain militaire pollué et réhabilité. Le projet est intégré dans un schéma intercommunal de développement des énergies renouvelables, avec des actions en matière

de rénovation énergétique et de protection de la biodiversité. 56 % de l'actionnariat est détenu par des collectifs de citoyens et des sociétés coopératives (SCIC), favorisant l'implication locale.

- **Mention spéciale éolien offshore** : M. Martial Alvarez, Maire de PORT SAINT LOUIS DU RHONE (Bouches du Rhône, PACA)

Technologie : Eolien en mer (projet pilote éolien flottant)

Nom du parc : Provence Grand Large

Année de mise en service : 2024

Puissance : 24 MW

La commune s'est impliquée dès le début dans la mise en œuvre du projet pilote de cette nouvelle filière majeure d'éolien flottant. Elle sera constituée d'une première grande ferme commerciale de 250 MGW (une trentaine d'unités). Un travail de concertation majeur est en cours depuis 14 ans. Une convention importante de soutien au développement local et territorial est négocié. La commune porte, avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille, la création d'un « Pôle technique des nouveaux métiers du vent - WINDTECH Méditerranée » pour favoriser et soutenir le déploiement des services, des compétences et des emplois.

[Pour recevoir plus d'informations sur les lauréats, cliquez ici](#)

A propos de France renouvelables :

France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

Contact presse :

Hopscotch PR

Clara Roumy – 06 64 16 13 92

francerenouvelables@hopscotch.fr